
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

1er février 2018

Présents : Jean-François, Hervé, Chantal, Mylène, Patrick, Laurent D, Francis, Christian, Marcel, Laurent G, Marie-Luce, Alban, Isabelle.

Absents : Gérard, Michel.

BUDGETS

- Vote des comptes administratifs 2017. Pour à l'unanimité.
 - Vote des comptes de gestion 2017. Pour à l'unanimité.
 - Vote des budgets primitifs 2018. Pour à l'unanimité.
 - Vote des taxes d'imposition. Pas de changement pour 2018.
-

CCVV

Le bâtiment devrait être terminé en juin juillet pour 4 T3 et 2 T2. Les personnes intéressées à la location peuvent demander leur dossier à Léman Habitat.

DEMANDE SUBVENTION

La Maison Familiale Rurale de Bonne accueille 2 élèves de St André et demande une subvention de fonctionnement. Une subvention de 100 euros sera versée.

ROUTE DE LA JOUX

La convention entre les communes de Fillinges et St André est acceptée. La commune de Bonne a demandé quelques modifications. Dès que tout sera validé, prendre la délibération approuvant la convention.

TRIBUNAL GRANDE INSTANCE THONON

Le tribunal de grande instance de Thonon est menacé d'être supprimé. Prendre une délibération pour protester contre cette suppression, et se prononcer pour le maintien de cette juridiction.

MAISON BOSIO

Cette maison à Curseille est à vendre. La commune serait intéressée de l'acheter pour la démolir et ainsi faciliter l'aménagement du carrefour de Curseille. Le département donnerait 50 % de subvention du montant de l'acquisition et 50 % du montant de la démolition. A suivre.

CAPTAGE EAU

Un propriétaire ne veut pas signer tant que la parcelle n'est pas bornée. Un devis a été demandé au géomètre Mr Borrel pour procéder au bornage. Le devis de 1400 € H.T a été accepté.

CHARGEUR

Peut-être qu'un chargeur à placer sur le Kubota serait nécessaire pour réaliser différents travaux. Le devis s'élève à 4920 € TTC. A voir.

COUPE DE BOIS

La coupe côté Vuan va commencer. Faire passer l'épareuse pour que les engins puissent accéder à la coupe.

Pour mieux vendre la parcelle I située en haut de la Molière, faire une piste forestière cette année car le bois sèche. Montant des travaux : 2300 €.